

Modalités de sélection pour les délégations FFVoile aux Championnats Internationaux des Séries Jeunes

Saison sportive 2024

Délégations « Dispositif Relève U19 et U17 » FFVoile

PREAMBULE

La création d'une délégation FFVoile vise trois objectifs :

- a- Préparer les jeunes de moins de 19 ans au Haut Niveau olympique et de façon générale vers une transversalité des pratiques avec les autres disciplines de Haut Niveau en Habitable (Course au Large et Course en Baie), Funboard et Wing Nautique par l'obtention de résultats individuels du meilleur niveau ;
- b- Placer la France, à l'horizon 2028 première Nation individuelle dans les différentes classes et séries mentionnées au tableau prévu en annexe ;
- c- Mutualiser les moyens humains (encadrement des clubs, ligues et CDV, structures d'entraînement du Projet de Performance Fédéral 2022-2025, conseillers techniques sportifs), techniques (logistique de l'ensemble des structures de la FFVoile) et financiers dans la recherche de la meilleure performance sportive.
- d- Elle s'appuie sur la Directive Technique Nationale portant sur « Les Délégations Nationales Jeunes de la FFVoile » pour assurer dans les meilleurs conditions la formation sportive tout au long de l'année, la préparation finale ainsi que le suivi des épreuves majeures définies ci-dessous. [A télécharger ici.](#)

1. LES DELEGATIONS « jeunes » FFVoile

Les délégations « Dispositif Relève U19 » FFVoile sont ouvertes en 2024 dans les séries des Championnats du Monde et d'Europe de Classe ou de série des catégories d'âge principales :

- Espoirs – moins de 17 et moins de 19 ans
- Selon le tableau joint en Annexe précisant les séries pour chacune des catégories d'âge et les genres (féminin, masculin, mixte).
- Selon les règlements des catégories d'âge des classes internationales jeunes.

Pour chaque Classe ou série, lorsque le niveau le justifie (décision du Directeur Technique National - DTN), la FFVoile crée une délégation soutenue par les moyens décrits à l'article 5 ci-après.

2. MODALITES ET CRITERES DE SÉLECTION POUR LES DELEGATIONS « Dispositif Relève U19 et U17 » FFVoile

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s pour chaque délégation « Dispositif Relève U19 » de la FFVoile est arrêtée par le Directeur Technique National (DTN) de la FFVoile. Le nombre maximum de sportives et de sportifs pouvant être retenu(e)s est de :

- Six (6) sportif-ve-s/équipages **maximum** pour les U19 en fonction de la série selon le tableau récapitulatif en annexe
- Quatre (4) sportif-ve-s/équipages **maximum** pour les U17 en fonction de la série selon le tableau récapitulatif en annexe

La FFVoile prévoit un dispositif de sélection pour les épreuves internationales citées en annexe.

Conformément à une décision du Bureau Exécutif de la FFVoile, le Directeur Technique National (DTN) est la seule personne compétente pour procéder à la désignation des représentant(e)s français(es) aux épreuves de référence citées ci-dessous.

En tant que sélectionneur, le DTN pourra s'entourer de tous les expert(e)s de son choix (et notamment le Directeur de l'Equipe de France Jeune et les entraîneurs référents U19 de chaque série) pour l'aider dans son travail de sélection.

Le dispositif pour chaque série prévoit les modalités de sélection suivantes :

- Le DTN pourra s'appuyer sur :
 - o **Les résultats lors des épreuves internationales et nationales d'observations définies pour chaque série**, cf. annexe.
 - o Il est parfaitement entendu que le résultat à ces épreuves constitue un critère important de sélection mais que la décision du DTN peut reposer sur d'autres critères que le seul résultat à ces épreuves d'observation.

Les critères de sélection sont les suivants :

- les candidat(e)s à la délégation FFVoile doivent être de nationalité française (art. 86 du règlement intérieur de la FFVoile), titulaires d'une licence club FFVoile et être âgé(e)s de moins de 19 ans au 31 décembre de l'année du championnat ;
- les candidat(e)s doivent en outre être sélectionné(e)s par l'organisation nationale de la Classe ou de la série concernée ; le règlement de sélection de chaque Classe ou série figure sur le site internet de ladite Classe ou série (les modalités de sélection spécifiques à chaque Classe ou série sont résumées dans le tableau récapitulatif en annexe) ;

En cas de litige ou interprétation portant sur les informations du tableau récapitulatif en annexe, le règlement rédigé de la Classe ou série prévaut.

3. VALIDATION FINALE DES SELECTIONS

Pour établir la liste finale des sportives et sportifs ou équipages sélectionnés aux épreuves citées ci-dessous, le DTN **s'appuiera notamment sur le rang de la France** sur les épreuves internationales d'observations de l'année de référence 2024 et également de l'année 2023. **Le top 10 des nations est fortement attendu** sur ces épreuves définies ci-dessus.

Le DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner de sportif.ve ou d'équipage s'il estime que le niveau sportif ou les conditions de préparation sont insuffisants.

La liste des sélectionné(e)s et des remplaçant(e)s sera publiée sur le site internet de la FFVoile **au plus tard aux dates prévues dans l'annexe**

Chaque sportif-ve sélectionné(e) devra être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis(e). Il est rappelé que c'est une obligation réglementaire. **Un(e) sportif-ve non à jour d'ici la date de limite de validation des sélections ne sera pas retenu(e) dans la délégation FFVoile.** Vous pouvez suivre l'état de vos examens dans votre espace personnelle ([Suivi Individuel du Sportif](#)).

4. COMPOSITION DE LA DELEGATION « Dispositif Relève U19 et U17 » FFVoile

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s est diffusée par publication électronique sur le site internet de la FFVoile.

En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'incapacité à se préparer pour l'épreuve, d'infraction à la réglementation de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation terminal (point 6 ci-après), le DTN pourra invalider la sélection du ou de la ou des sportif(e)s ou sportif(s) concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s. Le sélectionneur se réserve également le droit de modifier la composition d'un équipage dans l'hypothèse où la situation présentée ci-dessus ne concerne que l'un des membres de l'équipage.

Chaque sportif et sportive sélectionné(e) autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

5. MOYENS MIS A DISPOSITION DES DELEGATIONS « Dispositif Relève U19 et U17 » FFVoile

Les délégations « Dispositif Relève U19 » FFVoile sont encadrées par des cadres techniques ou entraîneurs FFVoile désignés par le DTN. La FFVoile prend à sa charge les frais liés à l'encadrement des délégations dans la limite des moyens budgétaires alloués.

Il pourra être fourni à chaque sportive et sportif sélectionné(e) et à chaque entraîneur une tenue d'équipe FFVoile. Dans ce cas, le port de la tenue est obligatoire lors des cérémonies officielles et à toute injonction de l'encadrement.

En fonction des performances réalisées, la FFVoile pourra participer financièrement aux frais de déplacement et d'hébergement des sportives et sportifs participant(e)s (aide à posteriori, selon budget annuel).

6. PROGRAMME DE PREPARATION TERMINALE

Les coureurs ou équipages sélectionnés devront participer à un programme de préparation terminale, spécifique à l'objectif : Championnat du Monde Jeune/Open ou Championnat d'Europe Jeune/Open. Ce programme finalisé sera transmis aux coureurs et/ou équipages sélectionnés et éventuels remplaçant(e)s qui sont tenu(e)s de le respecter.

7. LITIGES ET INTERPRETATION

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent document devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile

ANNEXE :

Chpt du MONDE Jeunes/Open - Moins de 19 ans (U19) et moins de 17 ans (U17) - Saison sportive 2024

Genre	Lieu	Date	Epreuves d'observation PRIORITAIRES	Date des épreuves d'observation	Quota MAX de coureurs U19/ équipages délégation FFVoile	Quota MAX de coureurs U17/ équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance	Date limite de validation au plus tard le
KITE H	Gizzeria, ITALIE	1 au 7 JUILLET	o Championnat d'Europe Murcia, ESPAGNE o Stage national à Hyères	o 18 au 22 mars o 1 au 12 mai	6	4	Podium	1er juin
KITE F					6	4	Podium	
ILCA 7 (U21)	Viana do Castelo, PORTUGAL	3 au 8 JUILLET	o Europa Cup Polença, ESPAGNE o Championnat d'Europe ILCA U21 à Polença, ESPAGNE o 1/2 National à Saint-Raphaël o Europa Cup Punta Ala, ITALIE	o 8 au 10 mars o 18 au 22 mars	6	4	Podium	1er juin
ILCA 6 F (U21)					6		Podium	1er juin
29er H/Mixte	Aarhus, DANEMARK	1 au 9 AOÛT	o Eurocup Hyères o Championnat de France Intersérie, Quiberon	o 29 mars au 1er avril o 8 au 11 mai	6	4	Podium	1er juin
29er F					6	4	Podium	
IQFoil H	Rapita de Palma, ESPAGNE	19 au 26 OCTOBRE	o Championnat d'Europe à Embrun o Championnat de France Espoirs à Quiberon	o 4 au 10 juillet o 20 au 27 août	6	4	Podium	10-sept
IQFoil F					6	4	Podium	
Nacra 15 Mixte	Barcelone, ESPAGNE	21 au 27 OCTOBRE	o National Jeune Catamaran La Rochelle o Championnat de France Espoirs La Rochelle	o 9 au 12 mai o 20 au 27 août	6	4	Podium	10-sept

Chpt d'EUROPE Jeunes/Open - Moins de 19 ans (U19) et moins de 17 ans (U17) - Saison sportive 2024

Genre	Lieu	Date	Epreuves d'observation PRIORITAIRES	Date épreuves d'observation	Quota MAX de coureurs U19/ équipages délégation FFVoile	Quota MAX de coureurs U17/ équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance	<i>Date limite de validation au plus tard le</i>
ILCA 7 (U21)	Polença, ESPAGNE	17 au 23 MARS	Sur décision du DTN	Sur décision du DTN	6	4	Podium	1er mars
ILCA 6 F (U21)					6	4	Podium	
Nacra 15 Mixte	Cagliari, ITALIE	26 AVRIL au 4 MAI	Sur décision du DTN	Sur décision du DTN	6	4	Podium	30-mars
29er H	Gdynia, POLOGNE	1 au 8 JUILLET	o Eurocup Hyères o Championnat de France Intersérie, Quiberon	o 29 mars au 1er avril o 8 au 11 mai	6	4	Podium	1er juin
29er F					6	4	Podium	
420 H Open	Portoroz, SLOVENIE	1 au 9 JUILLET	o CIMA aux Sablottes o National Cannet	o 22 au 26 avril o 8 au 12 mai	6	4	Podium	1er juin
420 F Open					6	4	Podium	

IQFoil H	Embrun, FRANCE	4 au 10 JUILLET	o IQ Games Youth Cadix o National Windsurf Wimereux	o 5 au 9 mars o 20 au 23 avril	6	4	Podium	1er juin
IQFoil F					6	4	Podium	
420 H Jeune	Thessaloniki, GRECE	21 au 28 JUILLET	o CIMA aux Sablettes o National Cannet	o 22 au 26 avril o 8 au 12 mai	6	4	Podium	1er juin
420 F Jeune					6	4	Podium	
ILCA 6 F	Banghor, IRLANDE DU NORD	27 JUILLET au 3 AOUT	o 1/2 National à Saint-Raphaël o Europa Cup Punta Ala, ITALIE	o 26 au 28 avril o 3 au 5 mai	6	4	Podium	1er juin
KITE H (U21)	Torregrande, Italie	7 au 13 OCTOBRE	o Championnat d'Europe Murcia, Espagne o Championnat du Monde Jeune Gozzeria, Italie	o 18 au 22 mars o 1er au 7 juillet	6	4	Podium	1er août
KITE F (U21)					6	4	Podium	